

Atelier de consultation collective et territoriale

Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.

Votre organisation / juridiction : Tribunal Judiciaire de Privas

Date de l'atelier : 15 novembre 2021

Nombre de participants à l'atelier : 20

Informations sur les participants¹ (exemples : fonction, ancienneté professionnelle, tranche d'âge, genre...) :

- Magistrats du siège et du parquet
- Procureur de la République
- Président du Tribunal Judiciaire
- Equipe de proximité : chargée de mission et agent contractuel de catégorie B

Restitution des échanges :

Thématique : Simplification de la procédure pénale : Réflexion sur le périmètre des missions des acteurs au sein de la procédure pénale.	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Manque temps et de moyens du SPIP pour les ESR et CJ.	Habilitation d'une association en tant que service socio-judiciaire.
Absence d'accompagnement prévu pour les associations nouvellement habilitées	Une formation devrait être mise en place par le ministère de la justice afin de former les associations habilitées au milieu socio-judiciaire. Un accompagnement devrait être mis en place pour les débuts de l'association dans le domaine socio-judiciaire.
Absence d'organisme organisateur de stage	Habilitation de cette même association en tant que délégué du procureur afin que les stages puissent être pris en charge par un même organisme.

¹ Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

